



PREAVIS MUNICIPAL No 04-2026

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 18 juin 2026

Objet : Achat d'une tondeuse à gazon

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Dans le cadre de l'entretien des terrains de football communaux ainsi que des différents espaces-verts de la Commune, la Municipalité souhaite procéder à l'acquisition d'une nouvelle tondeuse à gazon professionnelle.

La machine actuelle est hors d'usage. Les réparations nécessaires s'avèrent très onéreuses et ne garantissent pas une remise en état durable.

Situation actuelle

La tondeuse actuelle en possession de la Commune a été acquise en 2014 pour un montant de Fr. 42'140.-. Elle a été entretenue régulièrement, conformément au cahier des charges, par une entreprise spécialisée.

À ce jour, un devis d'environ Fr. 16'000.- a été établi pour sa remise en état, sans garantie de fonctionnement à long terme. Compte tenu de l'âge de la machine et de son état général, cet investissement ne peut être considéré comme raisonnable.

Cette tondeuse est utilisée en moyenne 5 à 6 heures par semaine, selon les saisons. Elle permet de tondre efficacement de grandes surfaces ainsi que des zones plus restreintes. Elle est principalement dédiée à l'entretien des terrains de football, compte tenu de leur superficie, offrant ainsi un gain de temps considérable. Elle est également utilisée ponctuellement par le service des espaces-verts pour d'autres travaux.

La machine est hors d'usage depuis le mois de mai 2025, en pleine saison de football. Dans l'urgence, il a été nécessaire de faire appel à l'entreprise Terra Sport pour assurer la tonte des terrains à raison de deux passages par semaine. Cette solution provisoire a engendré un coût de Fr. 7'415.65 pour une durée de trois semaines environ.



Une machine professionnelle a été louée pour un tarif de Fr. 64.-/heure. Cette location a pris fin au mois d'octobre.

Une tondeuse d'occasion a ensuite été acquise auprès du « Centre du micro-tracteur » pour un montant de Fr. 7'500.-. Toutefois, cette machine présente de nombreuses limites :

- Largeur de tonte nettement inférieure
- Incapacité à fonctionner en pente
- Impossibilité d'effectuer les bordures
- Temps de travail triplé (environ 6 heures par terrain au lieu de 2 heures)

Un robot de tonte a également été testé durant quelques jours. Celui-ci nécessite une nuit complète pour tondre un terrain, avant d'être rechargé et déplacé sur le deuxième terrain. De plus, il peut être déclenché ou arrêté par n'importe quelle personne. D'un point de vue sécuritaire, l'appareil n'étant pas surveillé durant son fonctionnement, le risque d'accident ne peut être exclu.

Par ailleurs, ce système ne peut être utilisé que pour les deux terrains de football et ne présente aucune polyvalence pour d'autres travaux communaux.

Une tondeuse électrique ne serait pas efficace pour l'utilisation sur une grande surface comme les terrains de football (moins de puissance et temps de travail augmenté).

Projet

La Municipalité propose l'achat d'une nouvelle tondeuse professionnelle, répondant aux exigences suivantes :

- Machine polyvalente, adaptée aux terrains de football et aux espaces verts
- Efficacité accrue permettant un gain de temps significatif
- Sécurité d'utilisation
- Durabilité et fiabilité à long terme

Une offre a été établie par l'entreprise Baumgartner-Pampigny SA avec les caractéristiques suivantes :

- Modèle : Tondeuse frontale Gianni Ferrari
- Plateaux de tondeuse avec ramassage RCA 150
- Poids : 180 kg
- Largeur de travail : 150 cm
- 2 porte-couteaux avec 4 couteaux amovibles
- Réglage de la hauteur de coupe : 2 à 8 cm
- Système de mulching performant



Coût

Désignation	Montant (CHF)
Tondeuse Gianni Ferrari	65'940.00
Plateaux de tondeuse avec ramassage RCA 150	5'140.00
Toit soleil / pluie	510.00
Frais d'immatriculation	900.00
Montage	250.00
Frais de livraison	200.00
Geste commercial Silent + reprise ancienne machine (Gianni Turbo)	-4'000.00
Rabais	-7'885.42
Total hors TVA	61'054.60
TVA 8.1 %	4'945.42
Écart d'arrondi	-0.02
Montant total TTC	CHF 66'000.00

Une offre comparative pour le même modèle a été demandée au garage Martin Sàrl et se monte à Fr. 68'000.- TTC.

Financement

Ce financement serait couvert par la trésorerie courante.

Amortissement

Selon les directives et les principes établis pour les amortissements dans le nouveau manuel comptable MCH2 et applicables depuis le 1er janvier 2024, la durée d'amortissement pour les biens meubles, machines, véhicules est de 4 à 10 ans au cas par cas. Nous proposons d'amortir ces travaux par un amortissement linéaire d'une durée de 10 ans qui débutera dès le 1^{er} janvier 2027.

Charges financières

Hormis l'amortissement, les frais de fonctionnement seront portés au budget annuel.

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, nous vous prions Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE GIMEL

- Vu le préavis N° 04-2026 de la Municipalité
- Oûi le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE



- 1) D'autoriser la Municipalité à acquérir une tondeuse Gianni Ferrari pour un montant total de Fr. 66'000.-
- 2) De financer cet achat par la trésorerie courante

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 2 juin 2026.

Au nom de la Municipalité :

Philippe Rezzonico
Syndic

Lucy Thalmann
Secrétaire municipale

Annexes : Offre Baumgartner-Pampigny SA
 Offre Garage Martin Sàrl